

SKIDOO FOOD PLANT INSECT SPRAY

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Santé		Réactivité	4
	Danger spécifique		0	
Vêtements de protection	Aucun requis		Apparence	Opaque Aérosol. Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. NOCIF EN CAS D'INGESTION. Peut irriter modérément les yeux. Peut irriter modérément la peau.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	SKIDOO FOOD PLANT INSECT SPRAY	Code	92261
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Insecticide.	PMS#	433278
FTSS#	126149002	Date de validation	8/29/2002
Siège social aux É.U. Drackett Professional A Division of S.C. Johnson Commercial Markets, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249	Date d'impression	8/29/2002	
	Remplace	Aucune validation antérieure.	
	En cas d'urgence	(800) 851-7145	

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Resméthrine	10453-86-8	0.568	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1244 mg/kg [Rat].
Propane	74-98-6	5-10	TWA: 1800 (mg/m ³) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 4508 (mg/m ³) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.
Butane	106-97-8	10-30	TWA: 1900 (mg/m ³) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 1900 (mg/m ³) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.
Isobutane	75-28-5	10-30	Non disponible.	VAPEUR (CL50): Aiguë: 0.0057 ppm 0.25 heures [Rat].

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Ingestion.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut irriter modérément les yeux.
<i>Peau</i>	Peut irriter modérément la peau.
<i>Inhalation</i>	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
<i>Ingestion</i>	Peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

SKIDOO FOOD PLANT INSECT SPRAY

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. En cas d'indisposition , consulter un service médical.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: <-7°C (19.4°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Respiratoire	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Piquante.
Couleur	Opaque
pH	Non disponible.
Gravité Spécifique	1
Solubilité dans l'eau	Se disperse.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée comme étant entre 500 et 5000 mg/kg (rats). CUTANÉE (DL50) Entre 2000 - 20000 mg/kg (lapin).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux. Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser.
-----------------------------	--

Section 14. Renseignements sur l'expédition**Classification pour le DOT**

DOT Nom d'envoi	Bien de consommation
DOT Class	ORM-D
Groupe de Conditionnement	Not applicable.

TDG Classification

CLASSE TMD	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Not applicable.

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Resméthrine
CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Butane
CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Isobutane, Propane, Butane
CERCLA : Substances dangereuses: Isobutane, Propane

état New Jersey - Liste des déversements: Resméthrine
New Jersey: Resméthrine, Isobutane, Propane, Butane
Massachusetts - Liste des déversements: Isobutane, Propane, Butane
Massachusetts RTK: Isobutane, Propane, Butane
Pennsylvanie RTK: Isobutane, Propane, Butane

Ce produit contient un produit chimique connu dans l'état de Californie comme étant une cause du cancer, de malformations congénitales ou de troubles reproductrices.

Information sur les produits enregistrés Numéro d'enregistrement de EPA: 11715-40-70627

SKIDOO FOOD PLANT INSECT SPRAY

Fiche signalétique

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Sans objet.

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Retirer ou couvrir les tarrariums, les aquariums et les cages et couper l'alimentation des pompes d'aguariums avant vaporisation.

Version 1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.